



Le comité de suivi individuel (CSI)

Séminaire Doctorants, Cérep, 18 décembre 2020

Elodie Corneloup et Elodie Géas



Parcours administratif

- A la fin de la 1^{ère} année de thèse: rapport d'avancement:
 - Rappel des objectifs de la thèse
 - Résultats
 - Objectifs de l'année à venir
 - Plan individuel de formation



À partir de la 2^e année

- A la fin de la deuxième année, il faut remplir un rapport d'avancement + avoir son premier CSI.
- L'Arrêté du 25 mai 2016 fixe le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat.



Qu'est-ce qu'un CSI?

- « Un comité de suivi individuel du doctorant veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse.
- Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement.
- Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont fixées par le conseil de l'école doctorale. Les membres de ce comité ne participent pas à la direction du travail du doctorant (art. 13 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat). »



Composition du CSI

- Le CSI doit être composé au moins de deux membres.
 - L'un des deux au moins doit être titulaire de l'HDR ou être Professeur des Universités.
 - L'un des deux au moins doit être extérieur au laboratoire dans lequel le ou la doctorant-e est inscrit-e
 - Les membres ne doivent pas être impliqués directement dans les travaux du ou de la doctorante.



Comment se passe un CSI?

- Bien ! ;-)
- Présentation orale (15 minutes minimum) de ses travaux de recherche (avec éventuellement un support visuel ou écrit)
- Discussion avec les membres du comité.
- Les membres recevront ensuite le doctorant en l'absence du directeur de thèse afin d'échanger sur les conditions dans lesquelles se déroule la thèse, selon le point de vue du doctorant.



Documents à remplir

- Au moins une semaine avant la date de réunion fixée, le ou la doctorant-e remplira la fiche préparatoire qu'il devra transmettre aux membres du Comité et à l'Ecole doctorale. Joindre obligatoirement à cette fiche le portfolio (portefeuille de compétences) mis à jour dans l'ADUM.
- A l'issue de la réunion, et dans un délai d'un mois, les membres du CSI devront rendre le rapport, qui doit être rédigé et transmis (avec les signatures des membres du comité, du directeur/trice de thèse et du doctorant) à l'Ecole doctorale.



Fiche préparatoire

Elle se compose de:

- Informations diverses sur le/la doctorant.e, titre de la thèse, année de thèse etc...
- Composition du CSI
- L'auto-évaluation de l'avancement de la thèse
- Résumé des résultats obtenus
- Les points restants à développer
- Les difficultés rencontrées



Exemple de plan pour la préparation

- Explications sur le choix du sujet de thèse/la motivation pour s'engager dans un travail de recherche (ne pas oublier que les membres du CSI ne nous connaissent pas forcément...)
- Éléments de contexte
- Cadre théorique
- Problématique et objectifs/Méthodologie de recherche
- Premiers résultats le cas échéant
- Difficultés rencontrées-solutions envisagées
- Bibliographie



Conseils supplémentaires

- Envisager le CSI comme un séminaire doctorants permettant d'exposer ces travaux et d'avoir des conseils constructifs !
- C'est une évaluation formative, qui a pour objectif de nous faire avancer
- Ne pas hésiter à exposer nos difficultés
- Essayer d'être le plus clair possible dans la présentation du cadre théorique, les membres du CSI peuvent avoir des domaines de recherche très éloigné du nôtre
- Faire des simulations avant : s'enregistrer pour vérifier qu'on respecte le temps imparti
- Ne pas trop stresser ça va bien se passer ;)



Le CSI en visio

- Crise sanitaire...
- Quelques difficultés supplémentaires : on doit parler à son écran !
- On ne voit pas nécessairement en vidéo tous les membres du CSI : problèmes de matériel, de connexion...
- Se concentrer sur les visages qu'on voit pour essayer de capter l'attention de son auditoire : la visio accentue les difficultés de concentration
- Essayer d'être seul dans une pièce pour ne pas être distrait...
- Avantage si ça doit se reproduire en 2021 : on commence à avoir l'habitude...
- Conseils techniques : soigner sa présentation avec des exemples et des schémas pour faciliter la compréhension



Conclusion

- Le CSI : un mauvais moment à passer ?
- Non : l'opportunité d'expliquer son travail de recherche, de faire part de ses difficultés et de ses doutes
- Occasion d'avoir un point de vue extérieur sur sa recherche
- Bonne chance !